

Avenant n°1 **notifié le**

Procédure de passation	Délégation de service public (DSP)
Objet de la DSP	Concessions de service public pour la gestion et l'exploitation des lignes de transport public routier de voyageurs entre le département de la Haute Savoie et le canton de Genève - ligne T72 (renommée ligne 272)
Intitulé du lot	Ligne 272
Durée de la DSP	7 ans (du 12/12/2021 au 09/12/2028)
Date de notification de la DSP	12/05/2021

Titulaire de la DSP	Concessionnaire
Nom	Albus Fournier
Adresse	32 avenue des Vanneaux ZAE Les Jourdiés 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny
Numéro SIRET	320 075 195 00026

La convention de délégation de service public, dont la désignation est mentionnée ci-dessus, est modifiée comme indiqué ci-dessous :

Article 1 - Objet de la DSP :

La concession de service public pour la gestion et l'exploitation des lignes de transport public routier de voyageurs entre le département de la Haute Savoie et le canton de Genève - ligne T72 (renommée ligne 272) est entrée en vigueur le 12 décembre 2021 pour une durée de 7 ans soit une fin de contrat le 09 décembre 2028.

Article 2 - Objet de l'avenant :

L'article 50.2 du contrat de Concession prévoit qu'il est possible de faire évoluer l'offre de services de transport à l'initiative du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers.

Au vu des réclamations des usagers suite à la mise en service de la nouvelle offre, le GLCT des Transports Publics Transfrontaliers a souhaité adapter les horaires et itinéraires de certains services à partir du mercredi 26 janvier 2022 selon les modifications ci-après :

- retour de courses Express en Omnibus tel qu'avant le 12 décembre 2021,
 - o Dans le sens Annecy > Genève, les services de 14h15 (du lundi au vendredi) et 19h15 (du lundi au dimanche)

- Dans le sens Genève > Annecy, les services de 10h00, 12h00 et 16h00 passent en omnibus à 10h20, 12h20 et 16h25
- mise en place de doublages de courses Express avec des véhicules de 9 places,
 - Dans le sens Annecy > Genève, rajout d'un doublage omnibus à 6h50 de la course express de 06h45 (5 minutes après le départ de la course express),
 - Dans le sens Genève > Annecy, rajout d'un doublage omnibus de la course express de 19h10, au départ de Lancy-Pont-Rouge, Gare/Etoile à 19h30.
- suppression de la desserte systématique de Saint Julien en Genevois pour certaines courses (itinéraire via l'autoroute entre les arrêts Galaise et Fillière P+R),
 - Dans le sens Annecy > Genève, les services de 06h10, 06h30, 06h45, 07h00 et 07h30
 - Dans le sens Genève > Annecy, les courses express de 16h40, 17h25, 17h40 et 18h00

Au vu de la saturation régulière de la course de 6h50, il est convenu qu'à partir du 04 septembre 2023 le Concessionnaire met en place un véhicule supplémentaire comme renfort.

Article 3 - Incidence financière :

Au vu des éléments financiers établis par le Concessionnaire, l'impact pour une année pleine (52 semaines) est un surcoût de 214 701,76 € (hors indexation) financé par le GLCT des Transports Publics Transfrontaliers. Ce montant sera versé en une fois au Concessionnaire à la fin de chaque année écoulée.

L'évolution d'offre ayant lieu à partir du 26 janvier 2022, l'impact financier pour l'année 2022 (45,5 semaines sur 52) est proratisé, soit 187 864,04 € (hors indexation).

Les calculs sont présentés en annexe du présent avenant.

En ce qui concerne le doublage, pour faire face à une surcharge, le Concessionnaire met en service ce véhicule sans modification des conditions financières, conformément à l'article 68.7 du Contrat.

Article 4 - Dispositions finales :

Toutes les clauses de la convention de la DSP initiale demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

A Archamps, le

Patrice DUNAND
Président

A _____, le
Nom et qualité du signataire

T72: Annecy - Geneve			
Contenu	<p style="text-align: center;">2 doublages en place Sens Annecy - Genève 6h45 du lundi au dimanche : mise en place d'un doublage à 6h50 via Cruseilles Sens Genève - annecy 19h10 du lundi au dimanche : mise en place d'un doublage départ Lancy Pont Rouge à 19h30</p>		
	Coûtx fixes		Coûts variables
	ajout de doublages/Semaine	Coût semaine fixe renfort de capacité	Coût de déclenchement par renfort de capacité
Couts de conduite		756,00 €	17,51 €
Sous traitance	2 100,00 €		
location VHL		710,25 €	
Couts de roulage			18,52 €
Péages			8,10 €
GR			2,20 €
Frais Généraux	338,76 €	236,17 €	6,85 €
Marge Aléas	97,68 €	68,10 €	2,13 €
Total Charges	2 536,44 €	1 770,52 €	55,31 €
Impact Recettes	178,08 €		
CF	2 358,36 €	1 770,52 €	55,31 €
	4 128,88 €		
coût / jour	336,91 €	252,93 €	
nb semaines		52,00	
charges Annuelles	131 894,88 €	92 067,04 €	
Impact recettes annuel	9 260,16 €	0,00 €	
Coût annuel (charges - impact recettes)	122 634,72 €	92 067,04 €	
Total annuel	214 701,76 €		
<i>vérif</i>	2 358,36 €	1 770,52 €	
Indexation	10,58%		
	22 715,45 €		

T72: Annecy - Geneve			
Contenu	2 doublages en place Sens Annecy - Genève 6h45 du lundi au dimanche : mise en place d'un doublage à 6h50 via Cruseilles Sens Genève - annecy 19h10 du lundi au dimanche : mise en place d'un doublage départ Lancy Pont Rouge à 19h30		
	Coûtx fixes		Coûts variables
	ajout de doublages/Semaine	Coût semaine fixe renfort de capacité	Coût de déclenchement par renfort de capacité
Couts de conduite		756,00 €	17,51 €
Sous traitance	2 100,00 €		
location VHL		710,25 €	
Couts de roulage			18,52 €
Péages			8,10 €
GR			2,20 €
Frais Généraux	338,76 €	236,17 €	6,85 €
Marge Aléas	97,68 €	68,10 €	2,13 €
Total Charges	2 536,44 €	1 770,52 €	55,31 €
Impact Recettes	178,08 €		
CF	2 358,36 €	1 770,52 €	55,31 €
	4 128,88 €		
coût / jour	336,91 €	252,93 €	
nb semaines		45,50	
charges Annuelles	115 408,02 €	80 558,66 €	
Impact recettes annuel	8 102,64 €	0,00 €	
Coût annuel (charges - impact recettes)	107 305,38 €	80 558,66 €	
Total annuel	187 864,04 €		
<i>vérif</i>	2 358,36 €	1 770,52 €	
Indexation	4,92%		
	9 242,91 €		